

REVUE DE PRESSE

1er avril 2022

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence



LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ARMÉE

7,4 MILLIONS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES JEUNES

ISABELLE DUCAS
LA PRESSE

À l'issue du Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée, qui s'est terminé jeudi, la Ville de Montréal investira 7,4 millions pour des initiatives qui serviront les jeunes et leurs familles.

« Au-delà de la réponse immédiate aux événements violents, il faut se pencher sur les conditions qui améliorent la qualité de vie et le parcours des jeunes, et qui peuvent les maintenir loin de la criminalité et des armes », a expliqué la mairesse Valérie Plante en annonçant cet investissement, en fin de journée jeudi.

Une somme de 2 millions servira à soutenir des projets lancés « par et pour les jeunes », a indiqué M^{me} Plante, par exemple des campagnes de sensibilisation, des événements ou des activités sociales, sportives et culturelles, en collaboration avec les organismes communautaires.

De plus, la Ville de Montréal réservera 5 millions provenant de son budget participatif pour des projets d'infrastructures qui répondent aux besoins des jeunes, tels que « des plateaux sportifs, des ruelles vertes ou d'agriculture urbaine », a cité la mairesse.

Enfin, 400 000 \$ seront consacrés à la création d'une ligne d'accompagnement téléphonique offerte aux familles qui veulent agir pour la prévention de la violence.

ARMES À FEU ET RÉSEAUX SOCIAUX

Le Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée, qui s'est déroulé sur trois jours au cours des trois derniers mois, a permis à une centaine de personnes, provenant des milieux communautaire, scolaire, de la santé et de la sécurité publique, de discuter des meilleures pratiques pour combattre la criminalité.

En matinée jeudi, une spécialiste en cyberenquête du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a parlé du fléau de la glorification des armes sur les réseaux sociaux.

« On a 68 % d'augmentation des dossiers d'armes à feu sur les réseaux sociaux depuis 2021 [au SPVM] », a révélé la sergente-détective Maya Alieh. « En 2018, on avait eu trois dossiers de personnes qui s'affichaient avec des armes à feu sur les réseaux sociaux. Depuis le début de l'année 2022, on est à 58 dossiers présentement. »

Parmi les cas qu'elle a eu à traiter, il y a celui d'une fillette de première année du primaire qui a fait une tentative de suicide après avoir été menacée sur WhatsApp, celui d'une jeune fille, photographiée avec une arme à feu dans la bouche, vendue sur Snapchat, avant que la police intervienne, et celui d'un jeune enfermé dans une cage pour chien sous la menace d'une arme, dont la

photo a été partagée sur les réseaux sociaux par plusieurs utilisateurs.

UN MODÈLE MONTRÉALAIS

« Ce qu'on doit faire, c'est développer un modèle montréalais pour lutter contre la violence armée », a souligné la mairesse Valérie Plante, en donnant le coup d'envoi aux travaux de la journée. « Des jeunes sont morts dans les rues de Montréal, c'est intolérable et inacceptable. Nous devons trouver nos solutions, basées sur notre réalité. »

Deux jeunes, Abdellah Azzouz et Émile Tremblay, sont aussi venus dire qu'il fallait plus d'investissement dans les organisations communautaires et sportives, notamment, pour que les adolescents puissent développer un sentiment d'appartenance et trouver leurs passions.

« Pour plusieurs jeunes, la violence est devenue normale, ça fait partie de leur quotidien. Mais ce n'est pas normal que ce soit normal », a déploré Émile Tremblay, 16 ans, ami de Thomas Trudel, cet adolescent abattu en pleine rue dans le quartier Saint-Michel l'automne dernier.

« Il y a beaucoup de peur en ce moment, et quand on a peur, on s'achète une arme pour se protéger », a noté Abdellah Azzouz, intervenant au Forum jeunesse de Saint-Michel.

Valérie Plante a promis, aux côtés du chef du SPVM, Sylvain Caron, que les discussions du Forum mèneraient à une deuxième série d'engagements.

UNE CRISE DE SANTÉ PUBLIQUE

Des participants ont notamment soulevé le fait que la violence armée devait être traitée comme une crise de santé publique, qui est exacerbée par la pandémie, par les inégalités sociales et par les réseaux sociaux.

« Pour en arriver à une bonne couverture vaccinale chez les jeunes, on est allés les chercher là où ils étaient, alors il faut faire la même chose pour d'autres types de problématiques », a noté la directrice de santé publique de la région de Montréal, Mylène Drouin, présente à l'évènement.

On a aussi soulevé le besoin de soutien pour les parents, la nécessité pour les jeunes d'avoir accès à des intervenants de confiance et l'importance de mieux contrôler les armes à feu.

ARMES DE POING

À ce sujet, Valérie Plante a directement interpellé le ministre fédéral de la Sécurité publique, Marco Mendicino, présent à ses côtés en conférence de presse, en réitérant sa demande d'une interdiction des armes de poing au Canada.

« L'interdiction des armes, c'est primordial pour moi et pour d'autres acteurs, dont le SPVM. Parce que si, chaque fois qu'on retire une arme, il y en a dix autres qui apparaissent, soit en provenance d'une autre province ou des États-Unis, c'est difficile, » a-t-elle fait valoir.

« On sera là pour prendre plus d'actions », a répondu M. Mendicino, sans toutefois prendre d'engagement concret à ce sujet.

Du côté de l'opposition à l'hôtel de ville, on estime que les engagements de l'administration Plante manquent de sérieux.

« Il est ironique de voir la mairesse piger dans le budget participatif de la Ville de Montréal en pensant que c'est avec des projets de ruelles vertes qu'on va enrayer la violence armée », a déploré Abdelhaq Sari, porte-parole de l'opposition en matière de sécurité publique et vice-président de la Commission de la sécurité publique. « En décembre dernier, nous lui avons proposé d'allouer plutôt une somme de ce budget participatif pour le projet de centre sportif à Montréal-Nord. Cette solution, beaucoup plus concrète et attendue par les organismes et les citoyens, nous a été refusée. »

EN SAVOIR PLUS

Plus de 700

Nombre d'armes saisies par l'Équipe de lutte contre le trafic d'armes du SPVM depuis sa création en décembre 2020

Source: SOURCE : Ville de Montréal

PANDÉMIE COVID-19

Plaidoyer pour le retour du couvre-visage en classe

DAPHNÉE DION-VIENS

Le Journal de Québec

Alors que le port du masque en classe refait son apparition dans certaines écoles, des experts réclament son retour afin de contrer la montée de la sixième vague de COVID-19 qui est déjà bien amorcée.

Depuis le retour de la semaine de relâche, au début mars, le masque n'est plus obligatoire en tout temps, uniquement lors des déplacements dans l'école.

Au cours des derniers jours, plusieurs directions d'école ont toutefois fait parvenir des messages aux parents leur recommandant que leur enfant porte à nouveau le masque en classe, indique la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE).

« Il y a des endroits où ça frappe plus vite que d'autres », lance son président, Nicolas Prévost.

Certains établissements vont même jusqu'à le rendre obligatoire, comme l'école secondaire internationale Lucille-Teasdale à Brossard. Le centre de services scolaire Marie-Victorin indique que la mesure sera en place pour environ 10 jours.

Or selon les consignes du ministère de l'Éducation transmises à la FQDE, les écoles peuvent recommander le port du masque en classe, mais non l'imposer, indique M. Prévost.

Devant la montée des cas observés ces derniers jours, des experts plaident pour un retour généralisé des visages masqués sur les bancs d'école.

« Si on veut minimiser les risques de

contamination, oui il faut ramener les masques en classe. Les enfants ne sont pas les plus à risque de développer des symptômes graves, par contre ils peuvent être des vecteurs de transmission dans leur famille et auprès de personnes plus vulnérables », affirme Roxane Borgès da Silva, professeure à l'École de santé publique de l'Université de Montréal.

UNE MESURE À CONSIDÉRER

Alain Lamarre, spécialiste en immunologie à l'INRS, croit aussi que cette avenue est à considérer.

« Si on a des indications qui montrent qu'il y a beaucoup de contamination dans les écoles, je pense qu'effectivement ça serait une mesure facile à réintroduire [...] et qui pourrait avoir un impact significatif », affirme-t-il.

Selon des données les plus récentes, qui remontent au 24 mars, le taux d'absence est de 1,2 %, alors qu'il a atteint près de 5 % à la fin janvier.

C'est pourquoi Benoit Barbeau, professeur en virologie à l'UQAM, estime qu'il est encore trop tôt pour envisager un retour généralisé du port du masque en classe.

« Je ne crois pas que ce soit nécessaire en ce moment », affirme-t-il, surtout dans les classes où la ventilation est adéquate.

D'après les données recueillies par les lecteurs de CO₂, qui sont maintenant installés dans trois classes sur quatre, la qualité de l'air est satisfaisante dans 97 % des locaux.

Des experts s'inquiètent face à la sixième vague

AGENCE QMI | Plusieurs spécialistes se disent inquiets de l'attitude du gouvernement Legault au moment où le Québec entre officiellement dans sa sixième vague de COVID-19.

En entrevue hier à LCN, Roxane Borgès Da Silva, professeure à l'École de santé publique de l'Université de Montréal, a affirmé qu'il fallait prendre au sérieux cette sixième vague.

Elle a cependant dit comprendre la lassitude pandémique de la population et les répercussions des fermetures et restrictions sur la santé mentale des gens.

Il y a donc une pression sociale pour garder les commerces, restaurants et autres lieux publics ouverts.

Pour M^{me} Borgès Da Silva, le gouvernement fait face à un dilemme moral.

« Si on ne referme pas, on met à risque des populations et on le voit : il y a de nombreuses personnes qui en décèdent. Donc, on est prêt à sacrifier des vies pour le bien-être collectif », a-t-elle expliqué.

PARI RISQUÉ

La microbiologiste-infectiologue Cécile Tremblay est pour sa part très critique face au relâchement des mesures sanitaires dans le contexte actuel.

« On rentre dans une sixième vague qui risque d'être aussi terrible que celle à laquelle on vient de survivre et qui a mis en danger notre système de santé », a-t-elle prédit.

« Tant qu'on ne saura pas exactement combien de temps va durer la sixième vague, je ne relâcherais aucune mesure sanitaire », a ajouté la D^{re} Tremblay.

Elle aussi juge que les personnes vulnérables sont toujours à risque. Elle a donc soutenu que la politique du gouvernement qui veut que la population vive avec le virus représente un pari très risqué.

« Le "chacun pour soi", c'est bon pour les jeunes en santé, mais pour nos populations vulnérables, ce n'est pas suffisant pour les protéger. Eux ont fait tout ce qu'il fallait pour se protéger, mais c'est le fait que le virus se répande dans l'ensemble de la population qui les met à risque. Et dans les hôpitaux, ce sont ces personnes-là qu'on voit », a indiqué la microbiologiste-infectiologue.

RETRAIT DU MASQUE

Elle s'oppose d'ailleurs farouchement à ce que le port du masque ne soit plus obligatoire à partir du 15 avril.

« Parler d'enlever le masque le 15 avril, c'est irresponsable. On ne sait pas où l'on va être le 15 avril », a martelé la D^{re} Tremblay.

Cette dernière a demandé au gouvernement d'envoyer un message clair à la population afin de ne pas laisser le sort des personnes vulnérables à la simple responsabilité individuelle.



Inauguration d'une école de nouvelle génération à Drummondville et lancement des travaux de l'école primaire des 2 Rivières de Saint-Lucien

Éric Beaupré



Inauguration d'une école de nouvelle génération à Drummondville © Crédit photo Eric Beaupré / Vingt55. Tous droits réservés.

Le gouvernement du Québec poursuit son objectif de prioriser l'éducation au Québec. C'est pourquoi le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, est fier d'inaugurer aujourd'hui une toute nouvelle école primaire à Drummondville. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable des régions du Centre-du-Québec et de la Chaudière-Appalaches et député de Johnson, M. André Lamontagne ainsi que le directeur général du Centre de services scolaire des Chênes, M. Lucien Maltais, étaient présents pour l'occasion. Ils en ont profité pour officialiser le début des travaux de reconstruction de l'école primaire des 2 Rivières de Saint-Lucien et ceux de la nouvelle école secondaire à Drummondville.

En ce qui concerne la reconstruction de l'école primaire des 2 Rivières de Saint-Lucien, l'entrée des élèves est prévue en mars 2023. En tout, le Ministère a accordé une aide de plus de 17 millions de dollars pour la réalisation de ce projet.

La construction d'une nouvelle école secondaire à Drummondville, quant à elle, s'inscrit également dans la nouvelle génération d'écoles et accueillera ses premiers élèves dès la rentrée scolaire 2024. Elle aura une capacité d'accueil de 1 256 places-élèves et comprendra 43 classes, 6 laboratoires de sciences, 8 locaux d'arts, 1 auditorium de 400 places avec scène, 5 plateaux sportifs, 1 casier par élève, 1 place publique extérieure, 1 terrain sportif multisports de soccer extérieur en gazon naturel, 130 cases de stationnement et 30 cases débarcadères pour autobus.

Ces trois projets respectent la nouvelle vision gouvernementale en matière de construction, d'agrandissement et de rénovation d'écoles. Inscrite dans une perspective d'intégration à la communauté et de développement durable, la nouvelle génération d'écoles est adaptée aux nouvelles méthodes d'enseignement. Les espaces communs favorisent la socialisation et le sentiment d'appartenance des élèves. Les nouvelles écoles arborent également une toute nouvelle identité architecturale mettant en valeur des accents de bleu et des matériaux du Québec, principalement le bois et l'aluminium.

« Depuis plus d'un an, nous poursuivons nos efforts pour offrir de belles écoles adaptées aux besoins des jeunes d'aujourd'hui. Je suis convaincu que l'inauguration de cette nouvelle école primaire ainsi que la mise en chantier d'une école secondaire et d'une autre école primaire favoriseront la persévérance, la réussite éducative et le plein épanouissement des élèves de la grande région de Drummondville et des environs. Nos actions parlent d'elles-mêmes et confirment hors de tout doute l'importance qu'accorde le gouvernement à l'éducation. Les élèves et le personnel scolaire d'aujourd'hui et de demain méritent des écoles qui les rendront fiers, des lieux d'apprentissage qui les inciteront à se dépasser. Nos écoles sont enfin devenues inspirantes et modernes. Il était temps! » –

Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation

« Je suis ravi que la vision et l'engagement de notre gouvernement pour de belles écoles se concrétisent ici, à Drummondville. L'impact de ces nouvelles constructions sera significatif sur le plan régional. Elles vont profiter à toute la communauté de Drummondville et des environs. Ce sera, pour tous les jeunes qui les fréquenteront, de la maternelle 4 ans à la cinquième secondaire, de nouveaux milieux d'apprentissage, mais aussi des milieux de vie. Ces importants projets n'auraient pas été possibles sans la collaboration des acteurs locaux, notamment l'équipe du Centre de services scolaire des Chênes. Je tiens à les remercier de leur appui et de leur enthousiasme pour ces projets. » – **André Lamontagne, député de Johnson, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable des régions du Centre-du-Québec et de la Chaudière-Appalaches et député de Johnson**

« Je me réjouis de voir notre gouvernement investir si massivement pour bonifier nos infrastructures scolaires. Je suis très heureux de constater que les projets de l'école de Saint-Lucien et de l'école secondaire à Drummondville prennent leur envol et que l'inauguration de la première école de nouvelle génération se concrétise. Je suis certain que les citoyens de Drummondville et des environs se joignent à moi pour saluer cet important développement. Je remercie tous les intervenants qui ont participé, de près ou de loin, à l'avancement de ce dossier. » – **Sébastien Schneeberger, député de Drummondville–Bois-Francs**

« De mémoire, jamais un début d'année scolaire n'aura été marqué, chez nous, par la mise en chantier ou la concrétisation presque simultanée de projets d'une telle envergure. Le ministère de l'Éducation a

entendu nos demandes et a su reconnaître les besoins en matière de capacité d'accueil générés par l'augmentation constante de notre clientèle. Il va sans dire que la nouvelle école secondaire est très attendue. L'ajout de classes temporaires sur notre territoire au cours des dernières années a fait la démonstration qu'une bouffée d'air frais était nécessaire. Le Ministère nous a manifesté son appui. Aujourd'hui, c'est toute notre communauté éducative qui salue l'annonce du ministre Roberge. » –

Lucien Maltais, directeur général du Centre de services scolaire des Chênes

Le diagnostic organisationnel du CSS des Chic-Chocs pourrait rester confidentiel



L'organisation motive son refus par la présence d'éléments de nature confidentielle dans le rapport (archives). PHOTO : RADIO-CANADA / LUC MANUEL SOARES

Pierre Chapdelaine de Montvalon

Le Centre de services scolaire (CSS) des Chic-Chocs ne prévoit pas rendre public le diagnostic organisationnel commandé en 2021 pour faire la lumière sur le climat de travail au sein de l'organisation.

Ce diagnostic avait été commandé en mai 2021 par le CSS alors qu'un climat de travail tendu régnait au sein de l'organisation, qui faisait aussi face à une crise de sa gouvernance après une série de démissions, dont plusieurs parents, au sein du conseil d'administration.

Questionnée lors d'une séance extraordinaire du conseil d'administration à savoir quand le diagnostic organisationnel serait rendu public, la présidente, Julie Pariseau, a répondu que présentement, ce n'est pas disponible, c'est la seule chose que je peux vous dire.

Selon Yves Marcotte, secrétaire général de l'organisation et directeur des affaires corporatives et des communications, il y a dans le rapport des éléments de nature confidentielle qui font en sorte que ça ne peut pas être publié.

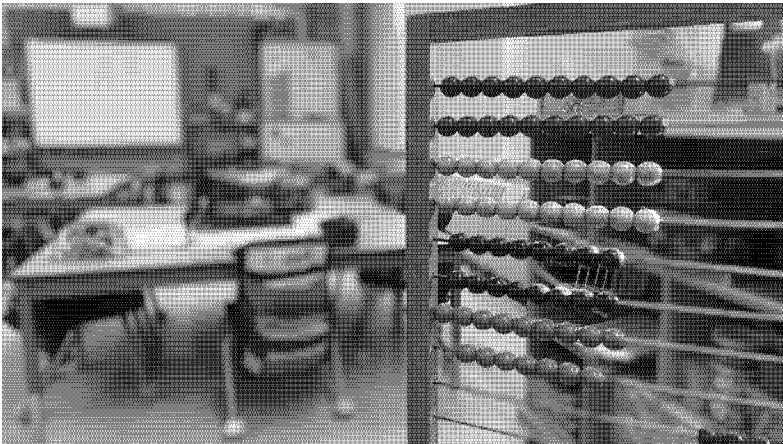
En réponse à une demande d'accès à l'information, le CSS évoque que ce rapport contient des éléments pouvant avoir un impact sur une procédure judiciaire ou faisant l'objet d'un processus décisionnel en cours pour motiver son refus de le rendre public.

Le CSS des Chic-Chocs pourrait ne pas rendre public les avis et recommandations contenues dans le diagnostic organisationnel pendant 10 ans, tel que le permet la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Par ailleurs, il manque toujours deux administrateurs au sein du conseil d'administration du CSS des Chic-Chocs.

Le mandat de plusieurs administrateurs vient à échéance à la fin du mois de juin. Un processus de mise en candidature débutera à partir du mois d'avril.

L'absentéisme des élèves a rapidement augmenté en deux semaines dans la région



Une hausse des absences en raison de la COVID-19 a été constatée. PHOTO : RADIO-CANADA / MARTIN CHABOT

Radio-Canada

La recrudescence des cas de COVID-19 dans la région frappe le milieu scolaire, qui doit composer avec un taux d'absentéisme en augmentation chez les élèves. Le taux est de deux à trois fois plus élevé dans les quatre centres de services scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean par rapport à il y a deux semaines.

Cette situation oblige les écoles à revoir leur stratégie d'enseignement pour la poursuite des cours.

En date du 15 mars, le taux d'absentéisme des élèves était d'environ 1 % dans la région.

Deux semaines plus tard, il se situe à un peu plus de 3 % pour les centres de services scolaires des Rives-du-Saguenay et du Pays-des-Bleuets et autour de 2 % dans ceux De La Jonquière et du Lac-Saint-Jean.

Du côté du Séminaire de Chicoutimi, c'est même 10 % des élèves qui doivent s'absenter en raison de la COVID-19.

Cette situation a forcé l'école secondaire privée à ramener l'enseignement bimodal, ce qui permet aux élèves malades de poursuivre leurs cours à distance.

Avec le plan de contingence de janvier, on avait mis en place le bimodal, donc les professeurs donnaient leurs cours en direct et en ligne, puis dernièrement on l'avait arrêté, diminué du moins, parce

qu'il y avait moins d'absences. Vraiment, les classes étaient presque toutes pleines. Mais, lundi on a eu vraiment une vague importante d'absences, donc le bimodal est de retour dans tous nos groupes lorsque pertinent, a expliqué la directrice du Séminaire de Chicoutimi, Bianca Tremblay.

Prévisible selon Donald Aubin

Pour le directeur régional de la santé publique, le Dr Donald Aubin, la hausse des cas et des hospitalisations liés à la COVID-19 au Saguenay-Lac-Saint-Jean n'est guère surprenante.

Ces augmentations étaient prévisibles à la suite de l'abolition de la quasi-totalité des mesures sanitaires à la mi-mars, reconnaît le docteur Aubin.

On s'attendait à une hausse qu'on avait modélisée. On modélise toujours un peu, fin février, début mars. On s'y attendait. Nos modèles étaient très, très clairs, et démontraient qu'il y avait un risque de hausse, selon les scénarios qu'on regardait. La hausse a eu lieu un petit peu plus tard, environ quatre semaines plus tard, mais elle est présente. On s'en attendait effectivement. Ce qu'on voit par contre, c'est que l'angulation, c'est très rapide. C'est un petit peu plus rapide, a-t-il admis.

Ce sont 460 employés du réseau de la santé qui sont actuellement en isolement en raison du coronavirus.

Les cinq patients aux soins intensifs à l'hôpital de Chicoutimiont été placés en zone chaude pour faciliter la gestion des effectifs. La région compte quatre autres patients aux soins intensifs répartis dans trois hôpitaux.

D'après un reportage de Roby St-Gelais

Le groupe de secondaire 3 en péril à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup



Par Andréanne Lebel, journaliste



Photo: Facebook / École des Vieux-Moulins

Le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup (CSS) a récemment informé la communauté de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup qu'il souhaite fermer le groupe de secondaire 3 de l'école des Vieux-Moulins. Une consultation publique est prévue à ce sujet le 11 avril.

La clientèle scolaire prévue pour l'année 2022-2023 compte 16 élèves inscrits en secondaire 3 à l'école de Saint-Hubert, dont neuf demandes pour l'École secondaire de Rivière-du-Loup et une inscription en attente pour un motif de déménagement, laissant donc un résiduel de six élèves à l'école des Vieux-Moulins.

En secondaire 1 et 2, l'établissement scolaire de Saint-Hubert compte 26 inscriptions, dont 5 demandes pour l'École secondaire de Rivière-du-Loup. Il restera donc 21 élèves, dont 9 en secondaire 1 et 12 en secondaire 2.

«Les élèves ont l'embarras du choix des programmes pour exprimer leur plein potentiel et s'exprimer, notamment avec le sport-études et les cheminements particuliers. Le choix revient aux parents», explique la porte-parole du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, Geneviève Soucy. Elle fait ainsi référence à l'article 4 de la Loi sur l'instruction publique. «L'élève ou, s'il est mineur, ses parents ont le droit de choisir, à chaque année, parmi les écoles qui dispensent les services auxquels il a droit, celle qui répond le mieux à leur préférence.»

Mme Soucy précise que le CSS a l'intention de maintenir les services en secondaire 1 et 2 à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. La fermeture de la classe, plutôt présentée comme une «modification des

services» dans la documentation du CSS, permettrait de dégager un montant de 140 000 \$. Le CSS souhaite le réinvestir dans le «soutien des élèves ayant des besoins particuliers en secondaire 1 et 2».

Dans la fiche descriptive du CSS, il est possible de lire que les taux de réussite de l'école sont inférieurs à ceux du centre de services scolaire. «Nous devons avoir une vision globale pour favoriser la réussite scolaire de l'ensemble des élèves. C'est notre mission première», ajoute Mme Soucy. La décision finale du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup devrait être rendue à la fin du mois d'avril.

La mairesse de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, Josée Ouellet, confirme que le conseil municipal prendra position lors de sa prochaine réunion du 4 avril contre la fermeture du groupe de secondaire 3 à l'école des Vieux-Moulins. Elle assure également qu'un ou des représentants seront présents à la consultation publique du CSS pour poser des questions et tenter de trouver des solutions afin de conserver ce service dans la communauté.

«Nous pensons qu'il y a suffisamment de jeunes dans notre municipalité pour qu'il survive encore plusieurs années [...] La population de Saint-Hubert augmente. Si ce service n'est pas offert en 2022-2023, on craint de le perdre pour de bon», a-t-elle souligné. «C'est sûr que si on laisse présager que ce sera fermé, ça ne laisse pas de chance pour le futur», ajoute Josée Ouellet. Cette dernière souhaite que la communauté conserve ses acquis pour éviter que la municipalité de Saint-Hubert ne se dévitalise. Les personnes concernées pourront se présenter à la réunion du 11 avril à 18 h à l'école des Vieux-Moulins ou déposer un avis écrit au directeur général du Centre de services scolaire avant le 22 avril.

Brossard craint que le Centre de services scolaire sous-estime les besoins

Par Ali Dostie



Selon Brossard, le CSSMV possède de nombreux immeubles qui pourraient être optimisés, dont le terrain occupé par l'école Lucille-Teasdale.

La Ville de Brossard a rejeté le Projet de planification de ses besoins d'espaces (PPBE) du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV). L'administration municipale juge les prévisions en matière d'espaces pour les écoles et équipements «incomplètes» et craint qu'elles ne suffisent pas à répondre aux besoins des prochaines années.

Le document que doit produire le CSSMV depuis les récents amendements apportés à la Loi sur l'instruction publique détaille tant les projets d'agrandissements d'écoles que les constructions à venir, qui nécessitent de nouveaux terrains.

Ce projet de planification «propose un type de développement des écoles qui ne tient pas compte de la réalité économique du milieu, soit le coût élevé des terrains, la densification du territoire et la mixité des usages», présente la Ville, par voie de communiqué.

La Ville reproche au document de ne pas contenir de portrait des immeubles dont le CSSMV est propriétaire et «qui indiquerait les possibilités d'optimisation des sites visés pour accueillir les besoins additionnels projetés».

Selon l'administration municipale, le PPBE stipule que la Ville devrait céder un terrain en vue de la construction d'une nouvelle école primaire, mais «le CSSMV possède de nombreux immeubles qui pourraient être optimisés», font valoir les documents, donnant en exemple le terrain occupé par l'école Lucille-Teasdale.

«Le PPBE n'indique pas de quelles façons ont été considérés les projets de développement projetés [à Brossard]», mentionne-t-on aussi dans les documents de la Ville.

La Ville suggère une optimisation des propriétés appartenant au CSSMV, ainsi qu'une densification de l'utilisation du sol, conformément au Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

«Une planification des écoles ne se fait pas sur 45 jours et doit permettre une analyse globale de la situation.»

-Doreen Assaad

Selon la Ville, une analyse plus poussée des équipements serait également de mise et la planification des besoins d'espace devrait être effectuée selon une planification à moyen et long terme.

«Nous faisons face à de nombreux défis qui doivent être pris en considération», avance la mairesse Doreen Assaad.

Elle rappelle que Brossard est construite à 90% et que les parcs sont pleinement utilisés.

«Les terrains vacants potentiellement utilisables sont rares et leur valeur a augmenté à un rythme accéléré au cours des dernières années», soulève-t-elle.

La suite

La Ville de Brossard disposait d'un délai de 45 jours pour donner ou non son appui à cet exercice de planification du CSSMV.

Le centre de services scolaires soumettra le PPBE au ministre de l'Éducation, en indiquant si les municipalités de son territoire ont approuvé ou refusé cette planification, ainsi que les raisons du refus.

Le ministre pourra exiger des modifications que le CSS devra apporter.

Une école plus chère que prévu

Le chantier de l'école primaire Félix-Antoine-Savard doit connaître des ajustements. Au dépôt du budget du gouvernement du Québec, le projet est passé de 39 à 53 M\$. Voici pourquoi.

Karine Dufour-Cauchon

Le Centre de services scolaire de Charlevoix (CSSC) a été en mesure de donner davantage de précisions quant à la hausse des coûts du chantier de la nouvelle école de La Malbaie.

Un premier cinq millions \$ supplémentaire est justifié par la situation actuelle du

marché de la construction en raison de la pandémie de COVID-19.

Les huit millions \$ restants découlent du nouveau plan technique du ministère de l'Éducation (MEQ).

Ce plan révisé comprend «de nouveaux espaces et de nouvelles superficies», indique le CSSC.

«La première allocation octroyée par le MEQ était basée sur des coûts au mètre carré de l'ancien plan technique. Nous [le MEQ et le CSSC] étions conscients qu'il y aurait déjà un écart à cet effet dès l'ouverture des soumissions puisque l'esti-

mé des professionnels à l'été 2021 nous l'indiquait», indique à cet effet Michèle Moreau, responsable aux communications du CSSC.

Le Plan Québécois d'infrastructures (PQI) publié lors de l'adoption du budget du gouvernement indique que le projet de l'École Félix-Antoine-Savard passe à 53,1 M\$.

Rappelons que Construction Citadelle Inc. a reçu le contrat pour la construction de l'école en septembre 2021. L'ouvrage était alors évalué à 36 966 270 \$ plus taxes.



DEP en santé, assistance en soins infirmiers au Centre de formation professionnelle Vallée-de-la-Gatineau

Une rentrée scolaire historique



KATHLEEN GODMER
kgodmer@inmedias.ca

C'était jour de rentrée, le 21 mars dernier, pour le tout premier groupe de l'histoire du Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau (CFPVG), inscrit à la formation accélérée de 14 mois du DEP en santé, assistance en soins infirmiers (infirmiers et infirmières auxiliaires) pour toutes les régions du Québec.

C'est à la suite de l'annonce du gouvernement Legault, en décembre dernier, que le projet, en partenariat avec le CISSS de l'Outaouais (CISSSO), le Centre de formation professionnelle des Portages de l'Outaouais (CFPPO), le Centre de services scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais (CSSHBO) et le Service régional de la formation professionnelle en Outaouais (SRFPO), a vu le jour. Ce sont 16 personnes qui ont répondu à l'appel en s'inscrivant à cette formation.

« Sans la collaboration de tous ces partenaires et des enseignants du CFP, ce projet n'aurait pu se réaliser. (...) En santé, c'est la deuxième formation qui sera offerte ici. On donnait déjà celle de préposé(e) aux bénéficiaires depuis une dizaine d'années et

ce sont plus d'une centaine d'élèves qui ont été diplômés », a souligné le directeur du CFPVG, Serge Lacourcière.

Selon M. Lacourcière, c'est après beaucoup de travail et d'effort que tous les partenaires ont réussi ce « coup de maître » pour le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau en orchestrant, préparant et débutant la formation dans les délais prescrits.

« Pour une région dévalorisée comme la nôtre, la venue d'un nouveau DEP revêt un caractère bien spécial, autant par la formation elle-même que par les gens qui seront à l'emploi du CISSSO dans quelques mois avec des emplois garantis tout en pouvant aider la communauté par les services de santé futurs qui seront rendus. »

Serge Lacourcière.

Pour sa part, le directeur général du CSSHBO, Daniel Rossignol, a affirmé : « on a la preuve que quand les organisations se mettent ensemble pour réaliser des projets, on arrive à quelque chose de bien. La province connaît des difficultés au niveau de l'emploi et du personnel et le CISSS ne fait pas exception. Cette formation permet de sortir des sentiers battus et de faire les choses autrement pour arriver à des résultats qui seront positifs. Ça cadre bien avec notre plan d'engagement par la réussite qui comprend trois enjeux, celui de la réussite, celui du bien-être dans le milieu et celui du partenariat avec le milieu. On les réalise tous avec ce programme. »

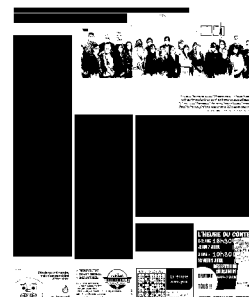
De son côté, la présidente-directrice générale

du CISSSO, Josée Filion, se disait ravie de cette rentrée particulière. « Aujourd'hui, marque le début d'une nouvelle cohorte de la formation accélérée ici, à Maniwaki. On vient de franchir une étape historique dans une démarche régionale qui vise à former de la main-d'œuvre dans la communauté. (...) Les besoins en santé et services sociaux sont grands et ils le sont aussi chez nous. On est toujours à la recherche de belles initiatives et celle qu'on vit aujourd'hui est très positive. Elle viendra répondre à des enjeux majeurs. »

« Dans les milieux comme le nôtre, plus éloignés des centres urbains, c'est toujours plus difficile de partir de nouveaux programmes en formation professionnelle, mais on a la preuve qu'avec un travail acharné on peut y arriver et répondre aux besoins du marché. »

Daniel Rossignol.

souhaite continuer de travailler avec des partenaires pour rester bien branché sur les communautés. Elle a parlé la bourse de 20 000\$ que chaque étudiant recevra grâce aux mesures d'attraction et de rétention mises en place par le gouvernement qui a son importance soulignant que 92 bourses ont été octroyées en Outaouais. ❶



POURQUOI ILS ONT CHOISI LA FORMATION ACCÉLÉRÉE DU DEP EN SANTÉ, ASSISTANCE EN SOINS INFIRMIERS.

« J'ai choisi cette formation parce que j'aime aider les gens et que je travaille déjà dans le domaine de la santé. Je voulais m'améliorer et acquérir encore plus de professionnalisme. » - Paulin.

« Ça faisait longtemps que je voulais faire le cours d'infirmière auxiliaire, mais le fait que ça ne se donnait pas dans la région, avec le transport, le loyer, le travail, ne me permettait pas d'aller le faire à l'extérieur. Maintenant que la formation est offerte ici, c'est le bon moment. » - Cassandra.

« C'est un rêve depuis 16 ans, mais comme le cours se donnait seulement ailleurs, je ne pouvais pas. Je fais donc un retour sur les bancs d'école aujourd'hui, la même journée que mes 51 ans. » - Marie-Josée.

« Depuis que je suis jeune que je veux aider les gens et être à l'écoute de leurs besoins. Maintenant que ça se donne ici, je vais pouvoir être formée pour bien le faire. » - Sylvie.

« J'étais dans le domaine de l'esthétique et ce que j'aime particulièrement est d'aider les gens à régler leurs problèmes, les accompagner, les écouter. Je voulais donc un plus. J'ai d'ailleurs été élevée dans une famille qui évolue dans le domaine de la santé. » - Sarah.

Centre de l'UQAT à Mont-Laurier

Augmentation des services et de l'implication dans la Vallée-de-la-Gatineau et le Pontiac

KATHLEEN GODMER
kgodmer@inmedias.ca

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) à Mont-Laurier a fait savoir, le 21 mars, sa volonté de répondre adéquatement aux besoins des étudiantes et étudiants en provenance de Maniwaki. Elle a donc annoncé la concrétisation d'un projet en deux volets, développé en étroite collaboration avec le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSSHBO).

« Notre Université est très enthousiaste de contribuer au développement de la communauté de la Vallée-de-la-Haute-Gatineau et du Pontiac », a déclaré le directeur du centre de l'UQAT à Mont-Laurier, Stéphane Lapointe.

Depuis son implantation dans les Hautes-Laurentides en 2005, le centre connaît une croissance soutenue. Afin d'élargir l'offre de programmes et de cours à distance offerte à Maniwaki, une salle de

vidéoconférence, équipée d'un système de pointe, sera aménagée dans une salle de classe du CSSHBO. L'accès à ces nouveaux outils permettra d'enrichir l'expérience d'apprentissage des étudiants du territoire de la Vallée-de-la-Gatineau.

Par la même occasion, l'UQAT a aussi confirmé l'aménagement d'une didacthèque à Maniwaki dont une partie de la collection sera accessible à l'école de Fort-Coulonge.

Les étudiants en science de l'éducation auront donc, grâce à ce projet, accès aux mêmes services que toutes les personnes inscrites, et ce, partout où les programmes

de l'UQAT sont déployés, soit Mont-Laurier, Amos, La Sarre, Rouyn-Noranda et Val-d'Or.

Dans un objectif de partage des ressources entre les différentes didacthèques de l'UQAT, cet ajout se veut aussi une façon de bonifier les collections de matériel didactique qui sont mises à la disposition de la population étudiante.

Selon M. Lapointe, « ces gestes sont concrets

et ils auront des impacts significatifs sur l'expérience étudiante que l'UQAT est en mesure d'offrir aux étudiants du secteur de la Vallée-de-la-Gatineau qui choisissent de poursuivre leurs études universitaires le plus près possible de chez eux ».

Du côté du CSSHBO, le directeur général adjoint, Stéphane Rondeau, a déclaré : « Nous sommes très fiers de cette première étape qui nous permettra d'offrir des conditions d'apprentissages optimales à notre personnel et à l'ensemble de notre population. La salle de vidéoconférence et la didacthèque sont une première étape et le même projet sera aussi réalisé dans le Pontiac. »

Le CSSHBO met à la disposition de l'UQAT les espaces nécessaires pour les nouveaux aménagements prévus, notamment deux salles de classe. Il offrira un soutien technique en plus d'assurer la gestion des locaux concernés.

Les deux volets du projet représentent un investissement financier d'environ 65 000\$ et permettront à l'UQAT de renforcer sa présence et d'accroître son rayonnement sur ses territoires d'ancrage. L'échéancier prévoit que les nouvelles installations seront opérationnelles et disponibles dès la session d'automne 2022. ?



Communiqué (s)

Plan québécois des infrastructures - Inauguration d'une école de nouvelle génération à Drummondville

NOUVELLES FOURNIES PAR

Cabinet du ministre de l'Éducation →

Mars 31, 2022, 15:00 ET

DRUMMONDVILLE, QC, le 31 mars 2022 /CNW Telbec/ - Le gouvernement du Québec poursuit son objectif de prioriser l'éducation au Québec. C'est pourquoi le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, est fier d'inaugurer aujourd'hui une toute nouvelle école primaire à Drummondville. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable des régions du Centre-du-Québec et de la Chaudière-Appalaches et député de Johnson, M. André Lamontagne ainsi que le directeur général du Centre de services scolaire des Chênes, M. Lucien Maltais, étaient présents pour l'occasion. Ils en ont profité pour officialiser le début des travaux de reconstruction de l'école primaire des 2 Rivières de Saint-Lucien et ceux de la nouvelle école secondaire à Drummondville.

Depuis septembre dernier, l'École de la Marconi accueille ses nouveaux élèves, qui sont répartis dans 24 classes d'enseignement primaire, préscolaire et d'adaptation scolaire. Le ministère de l'Éducation a accordé une aide financière de plus de 20 millions de dollars pour la réalisation de ce projet, en vertu du Plan québécois des infrastructures 2019-2029. La nouvelle école se distingue, entre autres, par sa classe extérieure (sur un balcon) et son gymnase double ainsi que par son mobilier, soigneusement sélectionné par des ergothérapeutes et par le Service des ressources matérielles du CSS des Chênes. De plus, elle est pourvue d'un système de chauffage géothermique et est située sur un site enchanteur, avec un accès direct à un boisé avec sentiers pédestres. La salle multifonctionnelle offre également une fenestration complète sur l'extérieur.

En ce qui concerne la reconstruction de l'école primaire des 2 Rivières de Saint-Lucien, l'entrée des élèves est prévue en mars 2023. En tout, le Ministère a accordé une aide de plus de 17 millions de dollars pour la réalisation de ce projet.

La construction d'une nouvelle école secondaire à Drummondville, quant à elle, s'inscrit également dans la nouvelle génération d'écoles et accueillera ses premiers élèves dès la rentrée scolaire 2024. Elle aura une capacité d'accueil de 1 256 places-élèves et comprendra 43 classes, 6 laboratoires de sciences, 8 locaux d'arts, 1 auditorium de 400 places avec scène, 5 plateaux sportifs, 1 casier par élève, 1 place publique extérieure, 1 terrain sportif multisports de soccer extérieur en gazon naturel, 130 cases de stationnement et 30 cases débarcadères pour autobus.

Ces trois projets respectent la nouvelle vision gouvernementale en matière de construction, d'agrandissement et de rénovation d'écoles. Inscrite dans une perspective d'intégration à la communauté et de développement durable, la nouvelle génération d'écoles est adaptée aux nouvelles méthodes d'enseignement. Les espaces communs favorisent la socialisation et le sentiment d'appartenance des élèves. Les nouvelles écoles arborent également une toute nouvelle identité architecturale mettant en valeur des accents de bleu et des matériaux du Québec, principalement le bois et l'aluminium.

Citations :

« Depuis plus d'un an, nous poursuivons nos efforts pour offrir de belles écoles adaptées aux besoins des jeunes d'aujourd'hui. Je suis convaincu que l'inauguration de cette nouvelle école primaire ainsi que la mise en chantier d'une école secondaire et d'une autre école primaire favoriseront la persévérance, la réussite éducative et le plein épanouissement des élèves de la grande région de Drummondville et des environs. Nos actions parlent d'elles-mêmes et confirment hors de tout doute l'importance qu'accorde le gouvernement à l'éducation. Les élèves et le personnel scolaire d'aujourd'hui et de demain méritent des écoles qui les rendront fiers, des lieux d'apprentissage qui les inciteront à se dépasser. Nos écoles sont enfin devenues inspirantes et modernes. Il était temps! »

Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation

« Je suis ravi que la vision et l'engagement de notre gouvernement pour de belles écoles se concrétisent ici, à Drummondville. L'impact de ces nouvelles constructions sera significatif sur le plan régional. Elles vont profiter à toute la communauté de Drummondville et des environs. Ce sera, pour tous les jeunes qui les fréquenteront, de la maternelle 4 ans à la cinquième secondaire, de nouveaux milieux d'apprentissage, mais aussi des milieux de vie. Ces importants projets n'auraient pas été possibles sans la collaboration des acteurs locaux, notamment l'équipe du Centre de services scolaire des Chênes. Je tiens à les remercier de leur appui et de leur enthousiasme pour ces projets. »

André Lamontagne, député de Johnson, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable des régions du Centre-du-Québec et de la Chaudière-Appalaches et député de Johnson

« Je me réjouis de voir notre gouvernement investir si massivement pour bonifier nos infrastructures scolaires. Je suis très heureux de constater que les projets de l'école de Saint-Lucien et de l'école secondaire à Drummondville prennent leur envol et que l'inauguration de la première école de nouvelle génération se concrétise. Je suis certain que les citoyens de Drummondville et des environs se joignent à moi pour saluer cet important développement. Je remercie tous les intervenants qui ont participé, de près ou de loin, à l'avancement de ce dossier. »

Sébastien Schneeberger, député de Drummondville–Bois-Francs

« De mémoire, jamais un début d'année scolaire n'aura été marqué, chez nous, par la mise en chantier ou la concrétisation presque simultanée de projets d'une telle envergure. Le ministère de l'Éducation a entendu nos demandes et a su reconnaître les besoins en matière de capacité d'accueil générés par l'augmentation constante de notre clientèle. Il va sans dire que la nouvelle école secondaire est très attendue. L'ajout de classes temporaires sur notre territoire au cours des dernières années a fait la démonstration qu'une bouffée d'air frais était nécessaire. Le Ministère nous a manifesté son appui. Aujourd'hui, c'est toute notre communauté éducative qui salue l'annonce du ministre Roberge. »

Lucien Maltais, directeur général du Centre de services scolaire des Chênes

Faits saillants :

- Les travaux de ces nouvelles écoles s'inscrivent dans une perspective d'intégration à la communauté et de développement durable.
- Ces écoles seront aussi adaptées aux nouvelles méthodes d'enseignement. Les espaces communs favoriseront la socialisation et le sentiment d'appartenance des élèves.
- L'architecture privilégiée sera moderne et largement fenestrée pour que les espaces communs soient inondés de lumière naturelle.
- Ces écoles arboreront également une toute nouvelle identité architecturale mettant en valeur des accents de bleu et des matériaux du Québec, principalement le bois et l'aluminium.
- La Société québécoise des infrastructures a été désignée comme gestionnaire du projet de construction d'écoles secondaires.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du ministère de l'Éducation, suivez-le sur les médias sociaux :

<https://www.facebook.com/quebeceducation>

<https://twitter.com/EducationQC>

<https://www.linkedin.com/company/339645>

<https://www.youtube.com/channel/UCgcPCv5VQhsAY3vNNoH6Zrw>

SOURCE Cabinet du ministre de l'Éducation

Renseignements: Florent Tanlet, Attaché de presse et conseiller stratégique, Cabinet du ministre de l'Éducation, florent.tanlet@education.gouv.qc.ca